

Stratégie pharmaceutique européenne

Face à la perte de leadership de l'Europe au niveau mondial en matière d'innovation et de compétitivité, IML appelle à une stratégie pharmaceutique européenne solide, concertée et résolument tournée vers l'avenir. En effet, si le secteur pharmaceutique européen perd son élan, cela affectera également le Luxembourg. Et inversement, une approche européenne favorable à l'innovation pharmaceutique profitera également au Luxembourg.

Dr E.M.

Quelques jours avant la mise sous presse de ce numéro de *Semper Luxembourg*, IML a par ailleurs réagi à la présentation de la «Stratégie pharmaceutique pour l'Europe» de la Commission européenne, présentée ce 26 avril.

L'association des entreprises pharmaceutiques du Luxembourg (IML) salue cette initiative ambitieuse qui a pour objectif de garantir la qualité des médicaments, faciliter l'accès aux médicaments innovants et renforcer la compétitivité de l'industrie en Europe. IML souhaite toutefois faire part de son inquiétude.

Régression majeure en 25 ans

D'une part, l'Union Européenne perd actuellement sa position de leader mondial en tant que lieu de recherche et de développement de nouveaux médicaments et en tant que berceau de l'innovation.

Dès lors, la compétitivité globale de l'industrie pharmaceutique européenne doit être renforcée afin de garder sa position dominante au niveau mondial et son degré d'innovation. Il y a 25 ans environ, un nouveau médicament sur deux provenait d'Europe. Aujourd'hui, la situation a évolué né-

gativement, seul un médicament sur 5 est désormais européen.

D'autre part, nous observons une grande inégalité entre les patients au sein de l'UE lorsqu'il s'agit de l'accès réel à l'innovation. Dans toute une série de pays européens, les nouveaux médicaments sont à peine disponibles, voire pas du tout, alors qu'ils le sont dans d'autres pays.

Propriété intellectuelle

Depuis les modifications dans les conditions d'accès des médicaments au Luxembourg adoptées en octobre 2021, IML a déjà souligné plusieurs fois l'impact de ces mesures non concertées pour les patients au Luxembourg. Mais il y a une autre revendication, qui touche aux spécificités même - longtemps un atout - du Luxembourg: IML plaide en effet pour que le Luxembourg s'oppose aux propositions qui suppriment progressivement les incitants existants en matière de droits de propriété intellectuelle. Nous l'avons souvent souligné dans *Semper Luxembourg*: ces incitants jouent un rôle vital dans la promotion de l'innovation et du progrès scientifique, et dans la recherche de réponses aux besoins médicaux non satisfaits. C'est pourquoi un système de propriété intellectuelle solide reste une condition *sine qua non* pour la pérennité de l'innovation. ■

«Un grand pas en avant est nécessaire mais évitons de faire deux pas en arrière!»

dixit la secrétaire générale d'IML Sonia Franck.

Who's who

Mois d'avril chargé pour IML, avec le renouvellement des membres du board, réunissant à présent:



Réginald Decraene (Pfizer),
Président.



Mimi De Ruyck (Bayer),
Vice-Présidente.



Sébastien Collet (MSD),
Trésorier.